

C.T.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

△) ECRÉT N° 94-47 du 10 MARS 1994
PORTANT PROMOTIONS ET NOMINATION
À TITRE EXCEPTIONNEL ET MILITAIRE DANS
L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAÎTRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

- VU : La loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU : La loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987
- VU : Le Décret n° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU : Le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire Gilbert-GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU : Les Décrets n° 88-337 du 29 Août 1988 et n° 89-221 du 15 Juin 1989, portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin
- VU : L'Extrait du Relevé n° 47/SGG/REI du 02 Décembre 1993 des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 1er Décembre 1993 ;
- VU : Le Procès-Verbal de la Session Exceptionnelle du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 1er au 06 Mars 1994 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mercredi 09 Mars 1994,

DECRETE :

Article 1ER.- Sont promus et nommés à titre exceptionnel et militaire dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 11 Mars 1994, les Officiers Supérieurs des Forces Armées du Bénin dont les noms suivent :

./...

I- PROMOTIONS

AU GRADE DE COMMANDEUR

- Colonel KOUYAMI François, Officier de l'ONB
(Décret n° 87-272 du 26 Août 1987)

AU GRADE D'OFFICIER

- Colonel NOUKPO Séraphin, Chevalier de l'ONB
(Décret n° 93-291 du 03 Décembre 1993)
- Colonel DOS SANTOS Félicien Antoine Innocent,
Chevalier de l'ONB (Décret n° 93-291 du 03 Décembre 1993)

II- NOMINATION

AU GRADE DE CHEVALIER

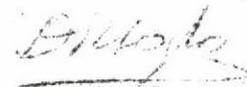
- Colonel SINSIN Daniel Marcellin

Tous ces Officiers Supérieurs ont joué un rôle appréciable dans la préparation et la conduite avec succès de l'exercice "AHEHE 94".

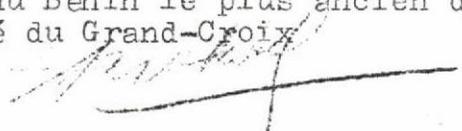
Article 2.- Le Présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, LE 10 MARS 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin


Nicéphore D. S O G L O

Four le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim absent,
Le Membre du Conseil de l'Ordre National du Bénin le plus ancien dans la Dignité du Grand-Croix


Salomon D. S. B I O K O U

AMPLIATIONS : FR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 30 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - Départements 6 - DPE-DIC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENI 3 - JORB 2 - Intéressés 4.